

<b>Zeitschrift:</b>	Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
<b>Band:</b>	- (2000)
<b>Heft:</b>	34: Spécial associations féminines
 <b>Artikel:</b>	Le Zonta club
<b>Autor:</b>	Husza, Françoise
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-351907">https://doi.org/10.5169/seals-351907</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE ZONTA CLUB

Le Zonta International est une organisation de service des femmes exerçant une activité professionnelle.

Le Zonta a été créé en 1919 aux Etats-Unis. Durant la guerre, les femmes ont pris des responsabilités, ont travaillé et élevé leurs enfants. Rentrés au pays, les hommes les ont tout simplement priées de retourner à leurs casseroles ! C'est alors qu'un groupe de femmes a décidé de fonder une association dont les buts seraient de défendre le statut professionnel, économique et politique de la femme. En outre, elles ont créé un réseau mondial d'organisation de services internationaux, nationaux et locaux.

Dans le Jura, nous sommes 58 membres. Nous nous réunissons tous les mois. Toutes nos actions permettent à des femmes du Jura historique d'entreprendre des études ou de les poursuivre. Nous aidons aussi à la réinsertion professionnelle qui peut être un stimulant pour les femmes confrontées au problème du chômage.

Tous les deux ans, un «prix Zonta» est remis à une femme. Ce prix a pour but d'encourager l'innovation ou la création dans le domaine professionnel.

Les contacts avec les clubs de Suisse, d'Europe et du monde entier (70 pays !) sont très riches et fructueux. Ils permettent une ouverture au monde dans la solidarité.

### PARCOURS

J'étais déjà très sensibilisée à l'égalité, au niveau de ma formation familiale. C'était absolument normal que toutes les professions soient ouvertes à tout le monde. Je ne me sentais pas tellement féministe, mais quand j'ai fait partie de la Commission pour les questions

féminines, je le suis devenue, dans le sens où je me suis aperçue qu'il existe des différences phénoménales, une injustice invraisemblable entre hommes et femmes. Le féminisme, c'est travailler au droit à l'égalité, au travail, à la politique, à l'avortement.

Il y a beaucoup de chemin parcouru, mais l'égalité n'est pas acquise. Ne serait-ce qu'en face de problèmes de chômage. On entend encore souvent cette réflexion : «encore une qui prend la place d'un homme». Le droit au travail est pour moi fondamental. Mais il reste à changer les mentalités et continuer à se battre pour confirmer nos acquis.

### AVENIR DE LA FEMME

Le nouveau droit matrimonial constitue un réel progrès. Par contre, l'égalité des salaires est loin d'être réalisée. On ne pousse pas les femmes vers une profession à long terme. Il n'y a pas de politique familiale permettant aux femmes de faire des études, de travailler professionnellement. Le partage des tâches est encore une notion très floue ! Partout, on manque de crèches et de garderies. Que de problèmes encore à résoudre...

La femme vit encore et toujours avec de grands problèmes: le Sida, l'insécurité au travail, le harcèlement sexuel, les violences, etc. Mais les femmes sont de plus en plus conscientes que c'est dans les associations féminines qu'elles trouvent le soutien et surtout la solidarité nécessaire à leur épanouissement.

**Françoise HUSZA,  
ancienne membre de la Commission  
du BCF, membre du Zonta Club**